



Château de Bridoire.
© P.-E. De Leusse

TOUTE LA MÉMOIRE DU MONDE

par XAVIER ROSAN

ÉDITO
#108
HIVER 2019

En couverture :
Château de
La Mothe-Chandeniers.
© Dartagnans

Vernis :
Détail du lustre réalisé
par Genet et Michon
pour le grand hall du
Splendid hôtel à Dax.
© Pierre Dupin

L'année 2018 aura été marquée, en ce qui concerne les patrimoines bâtis, par l'initiative, décidée au plus haut niveau de l'État, de confier à l'animateur et producteur de télévision Stéphane Bern une mission destinée à « identifier le patrimoine en danger », à « sauver notre patrimoine » et à « valoriser » celui-ci¹. Les attendus de cette démarche sont ambitieux et on ne peut qu'en louer le dessein. De fait, depuis le ministère de Jack Lang, inventeur des Journées, désormais européennes, du Patrimoine, ce domaine n'avait pas connu d'impulsion aussi puissante, ne serait-ce que dans les intentions. Reste à en vérifier à présent les actes, les outils et les moyens financiers mis à disposition. Pour l'instant, le loto du patrimoine s'est avéré un franc succès, un jeu de grattage devrait amplifier la collecte, tandis qu'un appel aux dons invite le public à opérer directement ses choix à partir d'une sélection de 269 projets, dont 18 dits « emblématiques ».

Il y avait urgence. Il y a toujours urgence. Non pas que la situation du patrimoine en France soit particulièrement sous-estimée par les pouvoirs publics, si on la compare à d'autres pays voisins à « haute valeur culturelle » comme l'Espagne, l'Italie ou la Grèce. Mais il est ici nombreux, dense, foisonnant, divers, réparti sur quelque 672 000 km² (y compris les territoires ultramarins) dans le plus grand pays en superficie du continent. Il est un enjeu touristique et la France a conforté cette année sa position de leader mondial dans ce domaine. Il est aussi, et surtout, un des leviers – et en cela est par trop souvent négligé – de la cohésion des territoires.

En utilisant l'adjectif possessif pluriel « notre » dans l'argumentaire de présentation de la mission, les promoteurs de cette opération souhaitent prolonger et amplifier l'élan citoyen, qui, depuis déjà quelques années se distingue par des mobilisations contre des destructions ou des détériorations d'édifices, en faveur de financements participatifs. Une nouvelle ère du patrimoine semble se dessiner, dans la reconnaissance d'un héritage partagé et en adéquation avec la prise de conscience environnementale. Des pionniers-sauveurs du château de Bridoire en Dordogne aux zadistes de Notre-Dame-des-Landes, même combat ? Pourquoi pas.

Quoi qu'il en soit, le lancement de la mission Bern est l'occasion, pour *le festin*, engagé depuis trois décennies dans l'exploration « des patrimoines, des paysages et des créations » en Aquitaine, et désormais en Nouvelle-Aquitaine, d'opérer un arrêt sur images sur cette vaste matière, mouvante, issue du génie créatif humain et qui, par strates et vagues superposées, fait de notre région un formidable musée à ciel ouvert où les « chefs-d'œuvre en péril » (pour reprendre le titre d'une émission télé des années 1960-1970) se rangent heureusement de plus en plus au rayon des mauvais souvenirs du passé. Chefs-d'œuvre ou pas, ils n'en restent pas moins menacés, ici ou là, par l'ignorance, l'indifférence, la négligence ou la malveillance. Sans tomber dans les excès du « conserver à tout prix » – car il faut bien que les cultures se renouvellent pour continuer à vivre, à se développer, à se reproduire –, il convient donc de veiller, d'alerter, de mobiliser le cas échéant. De fait, nous avons choisi de privilégier, dans les pages qui suivent, des histoires d'amour du patrimoine qui finissent plutôt bien, en général...

1. missionbern.fr

le festin

bénéficie du soutien
du CONSEIL RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE,



de la DIRECTION RÉGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES
NOUVELLE-AQUITAINE,



et du CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES LANDES,

du CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES,

du CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LOT-ET-GARONNE,

de la VILLE DE BORDEAUX,

et du CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA DORDOGNE.

Inclus avec ce numéro pour tous les
abonnés livrés par courrier :
une affiche 40 x 60 cm de la couverture,
la Lettre des abonnés et
une gravure à tirage limité.

**Avec ce numéro, les abonnés reçoivent cette superbe
reproduction d'une gravure de collection en tirage limité.**

